

— RÉGIME DE PENSION DES —

Enseignants

DU NOUVEAU-BRUNSWICK



DANS CE NUMÉRO

- 1 | PREMIÈRE ASSEMBLÉE ANNUELLE D'INFORMATION DU RPENB
- 1 | MISE À JOUR DE VOS PRÉFÉRENCES LINGUISTIQUES
- 1 | RAJUSTEMENT AU COÛT DE LA VIE ACCORDÉ
- 2 | RETOUR SUR L'ANNÉE 2020
- 3 | RAPPORT SEMESTRIEL SUR LES PLACEMENTS
- 7 | INFORMATION POUR LES RETRAITÉS - T4A
- 7 | DATES DES VERSEMENTS DE PENSION DU RPENB EN 2022
- 7 | MODIFICATION DES DOCUMENTS CONSTITUTIFS

ÉDITION POUR LES RETRAITÉS

AUTOMNE 2021

VOLUME 6

ISBN 978-1-4605-2807-5

POUR NOUS JOINDRE

PAR LA POSTE :
Conseil des fiduciaires du
Régime de pension des enseignants
du Nouveau-Brunswick (RPENB)
a/s de Vestcor
C.P. 6000
Fredericton (N.-B.) E3B 5H1

PAR TÉLÉPHONE :
1-800-561-4012 (sans frais)
ou 506-453-2296 (Fredericton)

COURRIEL : info@vestcor.org



PREMIÈRE ASSEMBLÉE ANNUELLE D'INFORMATION DU RPENB

Le 13 octobre 2021, nous avons tenu notre première assemblée annuelle d'information par webdiffusion en direct.

Si vous n'avez pas pu participer, ou si vous souhaitez en savoir davantage, rendez-vous sur le site vestcor.org/AAI2021RPENB, où vous pourrez :

- regarder l'enregistrement de l'assemblée annuelle;
- prendre connaissance des présentations;
- lire les questions et les réponses;
- trouver notre Guide des ressources clés.

MISE À JOUR DE VOS PRÉFÉRENCES LINGUISTIQUES

Préférez-vous recevoir la correspondance concernant votre pension en anglais? Veuillez contacter l'équipe des Services aux membres de Vestcor au 1-800-561-4012 ou à info@vestcor.org et ils se feront un plaisir de vous aider.

RAJUSTEMENT AU COÛT DE LA VIE ACCORDÉ

Le RPENB est une fois de plus en mesure d'améliorer les prestations aux participants, compte tenu de l'augmentation de l'indice des prix à la consommation (IPC) tel qu'établi par Statistique Canada. Pour la période de 12 mois se terminant le 30 juin 2021, l'augmentation de l'IPC moyen était de 1,46 %. Le Régime prévoit un rajustement au coût de la vie annuel lorsque cela est possible, jusqu'à un maximum de 4,75 % chaque année.

Les participants retraités verront leurs prestations rajustées sur la base de 75 % de l'augmentation de l'IPC*.

L'augmentation sera appliquée à votre prestation mensuelle à compter du 1^{er} janvier 2022. Vous serez informé de cette augmentation par écrit en décembre 2021.

Vous avez des questions au sujet de la façon dont est calculé le rajustement au coût de la vie? Veuillez consulter le feuillet d'information sur le rajustement au coût de la vie sur le site Web vestcor.org/rpenbRCV.

**Les participants qui prennent leur retraite en 2021 recevront un RCV combiné.*

RCV accordé depuis la conversion du régime (1^{er} janvier)

2022
1,10 %

2021
1,10 %

2020
1,59 %

2019
1,41 %

2018
1,10 %

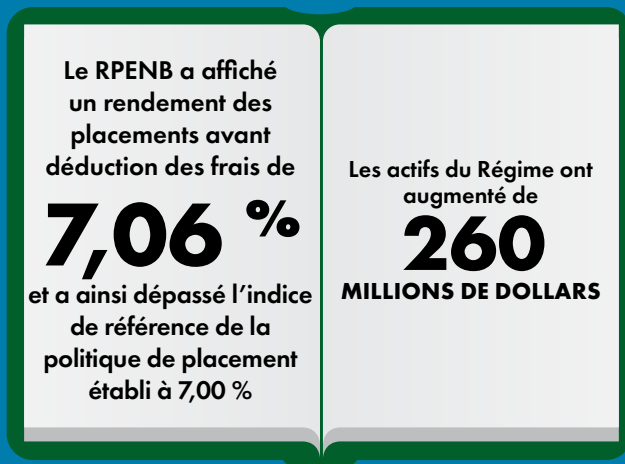
2017
1,05 %

2016
1,12 %

2015
1,07 %

AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ : Ce bulletin est une publication au nom du conseil des fiduciaires du Régime de pension des enseignants du Nouveau-Brunswick. Cette publication vise à fournir de l'information au sujet du Régime de pension des enseignants du Nouveau-Brunswick. En cas de différence entre les renseignements contenus dans le présent bulletin et le texte du Régime ou les autres documents constitutifs appropriés, ces derniers auront préséance.

RETOUR SUR L'ANNÉE 2020



Le coefficient de capitalisation du régime a été de

103,4 %*

selon le certificat de coûts du 31 août 2020

Actifs -
6 289,0 M\$

Passifs -
6 079,6 M\$

* Selon l'évaluation actuarielle en date du 31 août 2019, le coefficient de capitalisation du Régime était de 108,9 %. La baisse du coefficient de capitalisation est principalement due à une augmentation de l'obligation estimée résultant d'une réduction du taux d'actualisation de 5,8 % à 5,4 % afin de mieux refléter les rendements inférieurs attendus des marchés financiers à long terme. Le taux d'actualisation est le taux de rendement requis pour le régime et est recommandé par l'actuaire indépendant du Régime.

Au 31 août 2020, le RPENB comptait au total

19 831 participants

9 627 retraités/survivants

8 474 participants actifs

1 730 participants ayant des prestations différées

SOUHAITEZ-VOUS EN SAVOIR
DAVANTAGE AU SUJET DE VOTRE RÉGIME?



Le rapport annuel 2020 du RPENB est maintenant disponible sur le site vestcor.org/rpenb.

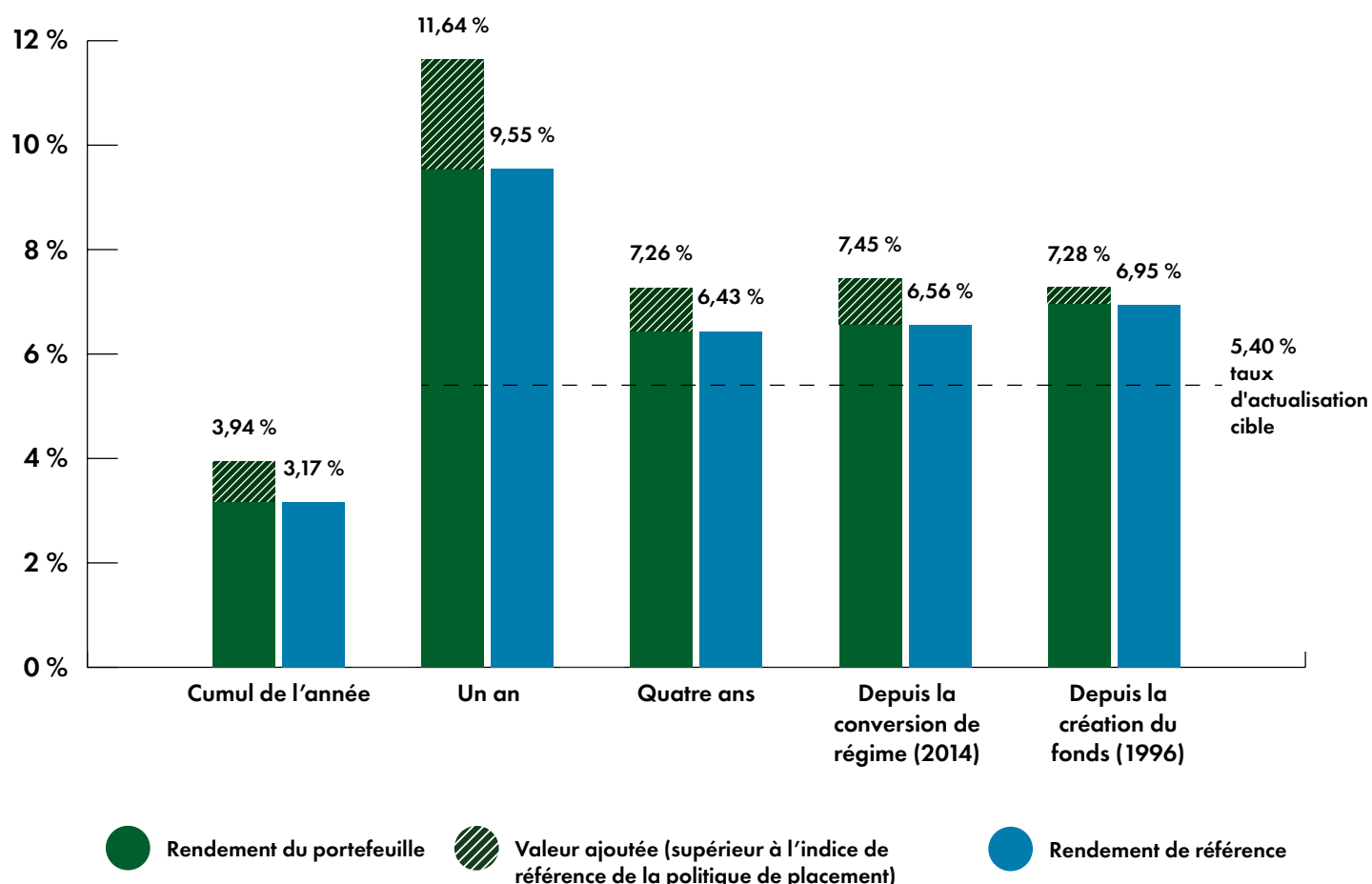
APERÇU DES ACTIVITÉS DE PLACEMENT DE VOTRE FONDS DE PENSION AU 30 JUIN 2021

RENDEMENT BRUT
DES PLACEMENTS
3,94 %

AUGMENTATION NETTE DE
174 MILLIONS DE DOLLARS

ACTIFS DE PLACEMENT
6,692 MILLIARDS DE DOLLARS

RENDEMENT DES PLACEMENTS (AU 30 JUIN 2021)



La forte reprise des marchés des capitaux mondiaux observée au second semestre de 2020 s'est poursuivie durant la première moitié de 2021. Les marchés boursiers ont dominé la reprise, les marchés canadiens ont enregistré les gains les plus importants de la période janvier-juin et l'indice composite TSX a progressé de 17 %, ce qui se compare favorablement aux marchés du reste du monde développé (+9,6 %) ainsi qu'aux marchés émergents (+4,4 %).

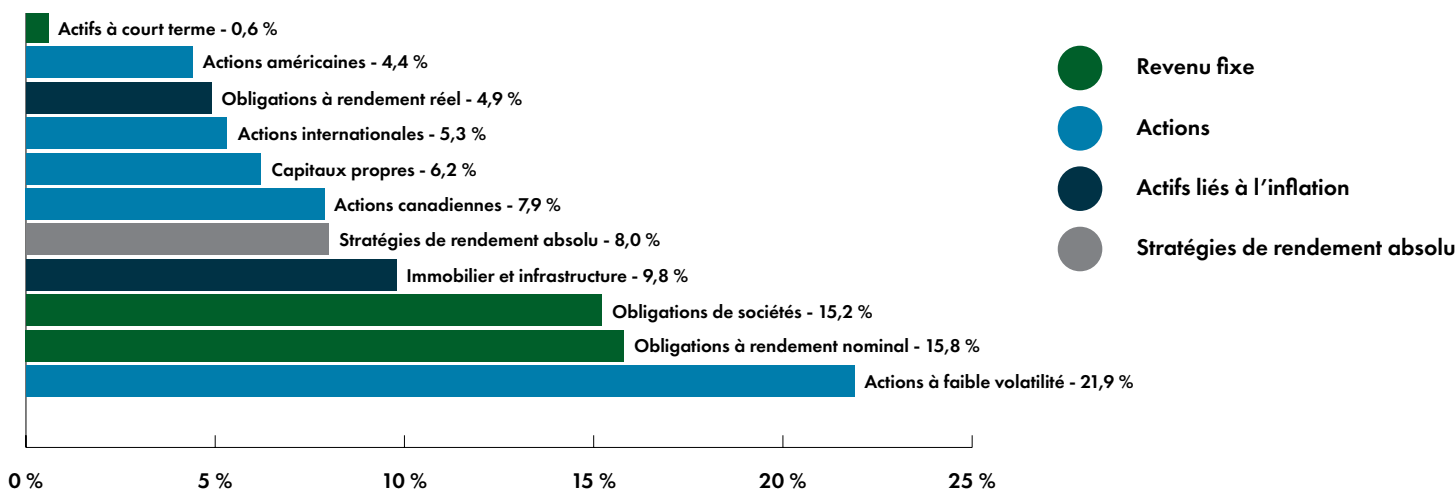
Nous sommes heureux d'annoncer que dans l'ensemble, le programme d'investissement a obtenu un rendement positif de 3,94 % au cours des six premiers mois de 2021. Le rendement annualisé de 7,26 % sur quatre ans ainsi que le rendement de 7,28 % depuis le début de la gestion de Vestcor en 1996 restent supérieurs au taux d'actualisation cible de 5,40 % fixé par l'actuaire indépendant en août 2020.

ACTIFS DE PLACEMENT

La juste valeur des actifs de placement du RPENB au 30 juin 2021 s'établissait à 6,692 milliards de dollars, en hausse de 174 millions de dollars par rapport à la juste valeur des actifs au 31 décembre 2020.

COMPOSITION DE L'ACTIF

Les pondérations de la composition des actifs de placement se sont maintenues assez près des cibles de la politique de placement au cours de l'année. Le diagramme ci-dessous illustre la composition de l'actif au 30 juin 2021 et la diversification des actifs de placement du régime.



APERÇU DE LA SITUATION DU MARCHÉ

Si dans l'ensemble la reprise de l'économie et des marchés après la pandémie de COVID-19 et la récession qui l'a accompagnée s'est poursuivie jusqu'en 2021, plusieurs signes de mise en garde se profilant à l'horizon incitent à rester prudent. Le Conseil de la Réserve fédérale américaine a fermement indiqué que le pic de l'inflation actuel devrait être transitoire, et les marchés réagiront probablement fortement à tout changement perçu dans la trajectoire des taux d'intérêt par rapport aux attentes actuelles. En outre, l'effort de vaccination contre la COVID-19 continue d'être le principal moteur de la réouverture économique, les différences régionales dans les taux de vaccination indiquant que la reprise mondiale continuera d'être inégale à court terme.

Quant à l'avenir, les investisseurs sont confrontés à des conditions similaires à celles décrites dans nos rapports précédents, avec des valorisations tendues, une incertitude économique persistante dans certains segments de l'économie et une disparité importante dans le succès des programmes de vaccination à l'échelle mondiale.

Pour obtenir de plus amples renseignements, notamment un résumé des perspectives du marché pour cette période, consultez les mises à jour du marché trimestrielles fournies par Vestcor à vestcor.org/miseajourdumarche.

DÉFINITIONS UTILES

Juste valeur : valeur marchande d'un élément d'actif (ou de passif) en fonction du marché sur lequel les fonds sont négociés à la date indiquée.

Marchés boursiers mondiaux : marchés sur lesquels sont négociés les titres de capitaux propres, également appelés marchés des valeurs mobilières.

Actions : titres de placement qui représentent une participation dans un élément d'actif, par exemple les actions dans une société.

Taux d'actualisation : taux auquel la valeur des flux de trésorerie d'un élément d'actif est actualisée pour déterminer la valeur actuelle de cet élément d'actif. Dans un fonds de pension, taux de rendement net hypothétique du placement dont le fonds a besoin pour obtenir un rendement positif prudent à long terme. Le taux d'actualisation d'un fonds de pension est déterminé par l'actuaire indépendant du régime.

Taux de rendement brut : rendement avant la déduction des frais, par exemple les frais de gestion de placements.

Énoncé des politiques de placement : document juridique qui décrit les politiques et les procédures de placement d'un fonds.

Pour des définitions encore plus utiles, vous pouvez trouver un glossaire des termes relatifs au RPENB sur vestcor.org/glossaire.

INFORMATION POUR LES RETRAITÉS - T4A

En tant que retraité touchant une pension, vous recevrez un feuillet T4A faisant état de votre revenu de pension annuel afin de produire votre déclaration de revenus annuelle. Le feuillet T4A est semblable au feuillet T4 que vous auriez reçu en tant qu'employé actif déclarant un revenu d'emploi. Selon votre situation personnelle, vous pourriez voir que des montants sont indiqués dans d'autres cases comme les retenues d'impôt et les retenues pour les primes des régimes de soins de santé et soins dentaires.

Si vous n'êtes pas résident canadien, vous recevrez un feuillet NR4 au lieu d'un feuillet T4A pour déclarer votre revenu de pension.

Vestcor postera votre feuillet T4A au plus tard le 28 février de chaque année. Il est donc très important de vous assurer que Vestcor a votre adresse actuelle. Si vous avez déménagé récemment, remplissez le formulaire de changement d'adresse sur le site suivant : vestcor.org/adresse ou contactez Vestcor au 1-800-561-4012.

Si vous perdez ou ne recevez pas votre feuillet T4A, vous pouvez demander un duplicata de votre feuillet T4A en appelant Vestcor au 1-800-561-4012. Veuillez noter qu'un duplicata du feuillet T4A ne peut être envoyé à une nouvelle adresse postale tant que le formulaire de changement d'adresse n'a pas été fourni et traité par Vestcor.



DATES DES VERSEMENTS DE PENSION DU RPENB EN 2022

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
24	24	24	22	24	24
JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
22	24	23	24	24	16

MODIFICATION DES DOCUMENTS CONSTITUTIFS

La *Loi sur les prestations de pension* du Nouveau-Brunswick prévoit que les participants doivent être informés de toute modification au texte du Régime. À cet effet, le conseil des fiduciaires aimerait vous informer des modifications suivantes qui ont été déposées auprès du surintendant des pensions :

- Le certificat de coût au 31 août 2020 et les états financiers au 31 décembre 2020 ont été déposés auprès du surintendant des pensions le 26 mai 2021.
- Le texte du régime a été modifié pour exclure le sous-ministre de la définition « d'enseignant ». La modification a été déposée auprès du surintendant des pensions le 22 juin 2021.
- La politique de financement a été modifiée pour refléter un changement du taux d'actualisation à 5,4 % par année à compter du 31 août 2020. La modification a été déposée auprès du surintendant des régimes de retraite le 29 septembre 2021.

Les versions actualisées des documents constitutifs sont disponibles sur le site vestcor.org/rpenb.